

Pièces à fournir pour demande de carte nationale d'identité ou passeport

| | Carte nationale d'identité | Passeport |
|---|---|--|
| <p>Adulte 1^{ère} demande</p> | <ul style="list-style-type: none"> • 1 photo conforme de – 6 mois • Justificatif de domicile de moins d'1 an à l'adresse et au nom du demandeur • Acte de naissance - 3 mois si votre commune de naissance n'est pas dématérialisée pour l'état civil | <ul style="list-style-type: none"> • 1 photo conforme de – 6 mois • Justificatif de domicile de moins d'1 an à l'adresse et au nom du demandeur • Acte de naissance - 3 mois ou carte d'identité en cours de validité • Timbre fiscal 86 € |
| <p>Adulte renouvellement Case du dessus et Fournir en plus ➡</p> | <ul style="list-style-type: none"> • L'Ancien titre • En cas de perte, un timbre fiscal de 25€ et la déclaration de Perte ou de vol • Il n'est pas nécessaire de fournir un acte de naissance | <ul style="list-style-type: none"> • L'Ancien titre • Déclaration de perte en cas de perte ou de vol • Il n'est pas nécessaire de fournir un acte de naissance |
| <p>Enfant 1^{ère} demande Parents mariés, pacsés Ou vie commune.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • 1 photo conforme de – 6 mois • Justificatif de domicile de moins d'1 an à l'adresse et au nom du représentant légal • Document d'identité du parent demandeur | <ul style="list-style-type: none"> • 1 photo conforme de – 6 mois • Justificatif de domicile de moins d'1 an à l'adresse et au nom du représentant légal • Document d'identité du parent demandeur • Timbre fiscal de 17 € si entre 0 et 14 ans • Timbre fiscal de 42 € si entre 15 et 17 ans |
| <p>Enfant renouvellement Parents mariés, pacsés ou vie commune. Case du dessus et Fournir en plus ➡</p> | <ul style="list-style-type: none"> • L'Ancien titre • En cas de perte, un timbre fiscal de 25€ et la déclaration de Perte ou de vol | <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration de perte en cas de perte ou de vol |
| <p>Parents Non-mariés et séparés Fournir en plus ➡</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Si jugement : ordonnance du juge • Si sans jugement : attestation de séparation de chaque parent avec le mode de garde • Attestation d'autorisation de l'autorité parentale non demandeur pour réaliser le ou les titres + copie CNI ou passeport • Si garde alternée : justification de domicile des deux parents | |
| <p>Parents divorcés (Anciennement Mariés) Fournir en plus ➡</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Ordonnance du juge • Attestation d'autorisation de l'autorité parentale non demandeur pour réaliser Le ou les titres + copie CNI ou passeport • Si garde alternée : justification de domicile des deux parents | |
| <p>Tuteur</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration de mise sous tutelle et copie de la CNI ou passeport du tuteur | |